

Arrêté de nomination de commission d'admission

Commission Master 2 Mention économétrie et statistiques

- ✓ Parcours type statistiques et économétrie FOAD

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

- Vu le code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 01 aout 2011 relatif à la licence,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ARRETE

Article 1 Sont nommés membres de la commission d'admission en vue du recrutement pour l'année universitaire 2018-2019 pour le Master 2 mention économétrie et statistiques parcours type statistiques et économétrie FOAD:

CASANOVA Sandrine	Maître de conférences
BONNAL Liliane	Intervenant extérieur
RUIZ-GAZEN Anne	Professeur des universités
BOUMAHDI Rachid	Maître de conférences

Article 2 La commission est présidée par : CASANOVA Sandrine

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 07 mai 2018

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole
Corinne MASCALA

